

LES EVENEMENTS DE SETIF

L'ordre règne

mais de sérieuses mesures de sécurité sont appliquées

Sétif, 8 février. — (De notre correspondant particulier). — Dans la ville de Sétif, le calme est revenu. On commente cependant avec assez de fièvre les événements qui ont été pour tous une douloureuse surprise.

L'ordre règne. Mais, pour plus de précaution, à la caserne, une compagnie reste sous les armes et en ville circulent le soir des patrouilles de gardes mobiles, tirailleurs et agents de police.

De leur côté, les enquêteurs, inspecteurs de la sûreté et magistrats, poursuivent leurs patientes recherches pour découvrir tous les coupables. Tous ne seront pas découverts, mais les principaux n'échapperont pas à la justice qui, d'autre part, tentera de dégager de cette triste affaire les responsabilités morales.

On a fait distribuer en ville les tracts suivants :

« Les anciens combattants musulmans protestent contre les accusations portées par une certaine presse contre les tirailleurs algériens à l'issue des événements du 1^{er} février. Ils font appel au témoignage de tous les chefs qui les ont commandés au Maroc, en Syrie, partout où la cause française les a appelés, pour les laver d'une telle calomnie :
« Ils assurent une fois de plus le haut-commandement français de leur dévouement et de leur fidélité ».

LE COMITE.

Une fois pour toutes, il faut sur cette question délicate s'expliquer franchement. On n'a, en aucune manière, cajonnié les tirailleurs, ni surtout les anciens combattants, qui, en toute circonstance, ont su faire leur devoir. Leur loyalisme est au-dessus de tout soupçon quand il s'agit de répondre à la voix de leurs chefs et aux ordres de leur commandement.

Mais on ne pouvait passer sous silence les défiances individuelles et les attitudes de rébellion qui ont marqué les événements tragiques du 1^{er} février et qui ont été le fait de militaires indigènes assez nombreux.

Ces défiances ne peuvent, en aucune façon, porter atteinte à l'ensemble de l'armée indigène. Elles n'en sont pas moins une manifestation alarmante d'un état d'esprit dangereux. On ne peut tolérer surtout la révolte contre l'autorité. On a malheureusement pu assister à ce spectacle attristant : un officier français sifflé par les manifestants indigènes.

A côté de ces égarements, il y a eu cependant des attitudes réconfortantes. Des familles indigènes ont donné asile à des Israélites menacés. Le commissaire de police a pu échapper à ses agresseurs grâce à la protection de Fedjert Mohamed, Radjah Bouzid et Gatouche Alaoui. L'agent Bartoli, menacé par les tirailleurs, a été sauvé par l'intervention de Ketane Tayeb, chauffeur. La famille Guedj Léon, dont le café fut complètement saccagé, averti par Yakief Saïd, pu s'enfuir juste à temps.

Depêche de Constantinople

9 Février 1935

On a aussi remarqué parmi les couronnes déposées sur la tombe de Colias celle offerte par les commerçants indigènes du marché dont Bouddi Tayeb a reçu les souscriptions.

Ainsi il se confirme que parmi la masse des indigènes qui reprochent ces excès et restent attachés sincèrement à l'ordre et à la paix il y a des éléments trop nombreux hélas !, sans doute travaillés par des campagnes occultes et des idées subversives qui, par ignorance ou fanatisme, sont toujours prêts à mettre à profit le moindre incident pour assourdir leurs haines.

C'est contre cette mentalité néfaste et ses origines méprisables qu'il faut énergiquement lutter.